

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 3 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient
présents :

Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGL, secrétaires

Procuration(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Monsieur André ERBS, Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Frédéric BIERRY ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER

Excusé(s) :

Monsieur Paul HEINTZ, Madame Martine JUNG, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER

Rapporteur :

Madame Danielle DILIGENT

**N° CP/2019/225 - 73040 - Autres opérations pour l'aide à la pierre
PDALHPD -Dispositif départemental d'éradication du logement
insalubre ou non-décent (DDELIND) - Proposition de
reconduction de trois projets de conventions de partenariat à
conclure respectivement avec la Confédération Nationale du
Logement (CNL), l'Union Départementale de la Confédération
Syndicale des Familles (UDCSF) et l'association AVA Habitat et
Nomadisme pour l'accompagnement des ménages occupant un
logement non-décent**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes pour le renouvellement d'une action d'accompagnement des ménages dans le cadre du dispositif départemental d'éradication du logement insalubre ou non-décent (DDELIND) pour l'année 2019 :

- une subvention forfaitaire de 6 840 € à la fédération du Bas-Rhin de la Confédération Nationale du Logement pour une intervention auprès des propriétaires des logements occupés par un locataire dont le logement se trouve en situation avérée de non-décence ;

- une subvention forfaitaire de 6 840 € à l'Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles auprès des propriétaires des logements occupés par un locataire dont le logement se trouve en situation avérée de non-décence ;

- une subvention de 6 000 € à l'association AVA habitat et nomadisme pour la réalisation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour des propriétaires occupants très défavorisés pour accompagner la sortie de leur logement de la situation de non-décence ou d'infraction au règlement sanitaire départemental.

Elle approuve, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les termes des projets de conventions d'attribution à conclure entre le Département et, respectivement, la fédération du Bas-Rhin de la confédération nationale du logement, l'union départementale de la confédération syndicale des familles et l'association AVA habitat et nomadisme, tels que présentés en document joint à la présente délibération et autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale Déléguée

A blue ink signature, appearing to be 'DJ', written in a cursive style.

Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190603-lmc1127285-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/06/19